

DACP

REF : DACP2015050

Signataire : ED/ES/OL

Séance du Conseil Municipal du 17/09/2015

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Remplacement de l'ascenseur hydraulique de l'Hôtel de Ville. Approbation du projet de marché.

EXPOSE :

L'ascenseur de l'Hôtel de ville, datant de 1994, fait l'objet, depuis plusieurs années, de pannes récurrentes, malgré les interventions régulières de maintenance correctives et règlementaires. Aussi, il y a lieu, de remplacer cet appareil à traction hydraulique par un équipement à traction électrique.

Les appareils actuels répondant à la même capacité (transit rapide jusqu'à 8 personnes maximum) présentent les avantages suivants :

- confort amélioré par la traction électrique ;
- diminution de la consommation en énergie ;
- suppression du local machinerie (système embarqué)

Le projet, dont la maîtrise d'œuvre sera assurée par la Direction des Bâtiments et des Moyens Techniques, consiste donc à remplacer l'ascenseur complet et à déposer des éléments situés dans le local machinerie ascenseur localisé au sous-sol de l'Hôtel de Ville. La durée de réalisation des travaux sera de 22 semaines.

Le montant de l'opération est estimé à 92 000 € HT, soit 110 400 € TTC.

La réalisation de ces travaux nécessite la passation d'un marché public sur procédure adaptée en application des articles 26 à 28 du Code des marchés publics et de l'article 4 du Guide des procédures internes, approuvé par le Conseil municipal lors de sa séance du 30 avril 2009.

Le coût de l'opération sera imputé à la ligne budgétaire suivante : code gestionnaire 102 D, code natures 2313, code fonction 020, code action 050 ADMIN.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver le projet de marché relatif au remplacement de l'ascenseur hydraulique de l'Hôtel de Ville.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 SEPTEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 17 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 septembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, LOGRE Benoît, BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme MILLA Josiane	Représentée par : M. Marc RUER
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme Maria MERCADER Y PUIG
Mme FAGARD Alice	Représentée par : M. CECCOTTI RICCI Roland
Mme RABAH Hanna	Représentée par : M. SANON Guillaume
Mme YONNET Evelyne	Représentée par : M. LOGRE Benoit
M. AIT- BOUALI Omar	Représenté par : M. VANNIER Jean-Yves
Mme VIGEANT Claire	Représentée par : M. ZAIRI Rachid
Mme LENOURY Nadia	Représentée par : M. BIDAL Damien

Absents : Mme TLILI Leila, MM. TLILI Mohamed Fathi, PLEE Eric, Mmes SIGNATE Rouguy, MM HAFIDI, RACHEDI, Mme ALVES.

Secrétaire de séance : Mme LE MOINE Sandrine

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2015050

Signataire : ED/ES/OL

OBJET : Remplacement de l'ascenseur hydraulique de l'Hôtel de Ville. Approbation du projet de marché.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet de marché,

Vu les articles 26 à 28 du Code des Marchés Publics,

Vu l'article 4 du guide des procédures adaptées modifié, approuvé par le conseil municipal le 30 avril 2009,

Vu le budget communal,

Considérant la nécessité de remplacer l'ascenseur hydraulique de l'Hôtel de Ville au regard de son obsolescence.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE, le projet de marché relatif au remplacement de l'ascenseur hydraulique de l'Hôtel de Ville.

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

Reçu en préfecture le : 18/09/2015

Publié le : 18/09/2015

Certifié exécutoire le : 18/09/2015

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

